

La Lettre d'information de l'APMAD



Hiver 2017

Printemps 2018

n° 11

APMAD

Association pour le
Maintien à Domicile

Saint Fargeau Ponthierry

Et Environs

gérant le SSIAD

service de soins infirmiers
à domicile

98 av. de Fontainebleau
77310 St Fargeau Ponthierry

Téléphone : 01 64 38 12 40
apmad@wanadoo.fr

www.apmad.fr

Site en cours de maintenance

Secteur géographique d'intervention
du SSIAD

Arbonne la Forêt, Barbizon, Boissise
le Roi, Cély en Bière, Chailly en
Bière, Fleury en Bière, Perthes en
Gâtinais, Pringy, Saint Martin en
Bière, Saint Germain sur Ecole,
Saint Sauveur sur Ecole, Saint
Fargeau Ponthierry, Villiers en
Bière.

Présidente Hélène DECLERCQ

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile : extension du nombre de places d'accueil autorisées

Sur autorisation de l'Agence Régionale de Santé Ile de France intervenue en décembre 2017, le SSIAD dispose désormais de 80 places pour l'accueil de personnes âgées de 60 ans et plus désirant continuer à vivre à domicile malgré la perte d'autonomie et ainsi répondre aux besoins de plus en plus importants sur le territoire. Les personnes en situation de handicap âgées de moins de 60 ans peuvent également bénéficier des interventions du SSIAD sur dérogation de l'ARS.

Retour sur l'Assemblée Générale du 6 mars 2018

Extraits

- **Le Rapport moral 2017** a mis en évidence les 35 ans d'engagement de l'APMAD et le souhait d'ouvrir la gouvernance à de nouveaux administrateurs. L'Association gère un Service de Soins Infirmiers A Domicile qui affirme son implantation auprès des usagers (67 % ont répondu favorablement à l'enquête annuelle de satisfaction) et des partenaires (augmentation du nombre de conventions signées).
- **L'Association** veut évoluer dans un contexte médico social et sanitaire en mouvement. A ce titre, la structure (association et SSIAD) est présente dans différentes instances institutionnelles et groupes de travail de professionnels.
- **La cotisation annuelle reste fixée à 20 € par personne physique.**

Si vous souhaitez soutenir les actions de l'APMAD, vous pouvez devenir Adhérent pour 20 € par an, par personne physique. Chèque à l'ordre de l'APMAD. Les usagers, qui bénéficient des soins infirmiers entièrement financés par la caisse primaire d'assurance maladie, peuvent contribuer, ou non, selon leur libre choix.

Election des membres du Bureau 2018

A l'issue de l'Assemblée générale annuelle, les administrateurs se sont réunis pour élire les membres du Bureau. Sont renouvelés dans leur fonction :

Présidente	Hélène DECLERCQ	Pringy
Vice présidente	Françoise DUHET	St Fargeau Ponthierry
Secrétaire	Christiane BREARD	St Sauveur sur Ecole
Trésorier	Michel HAUY	St Fargeau Ponthierry
Trésorier Adjoint	Daniel LE BRET	Fleury en Bière

A bientôt